ANNEXE 9

|  |  |
| --- | --- |
|  | Description de fonction |
| **Assistant administratif** |
|  | Cette fonction est en principe associée à celle de sapeur-pompier ou de caporal.  La zone prévoit cette fonction en fonction de son analyse des risques.  Cette fonction peut également être reprise dans le cadre de la réaffectation sur requête volontaire, prévue à l'article 119 de l'arrêté royal du 19 avril 2014 relatif au statut du personnel opérationnel des zones de secours.  Cette fonction peut également être reprise dans le cadre de l’arrêté ministériel du 11 juin 2015 fixant la liste des fonctions allégées, adaptées visées à l'article 126, alinéa 3, de l'arrêté royal du 19 avril 2014 relatif au statut administratif du personnel opérationnel des zones de secours. |
| **Objectif** | Assurer une multitude de tâches d’exécution administratives afin de veiller au bon fonctionnement administratif de la zone. |
| **Description** | L’assistant administratif travaille dans une équipe administrative et y exerce une tâche d’exécution. |
| **Tâches-clés et domaines d’activité** | **Finalités-clés**  Exécuter des tâches administratives liées aux activités opérationnelles afin de soutenir le bon fonctionnement de la zone.  Tâches possibles (non limitatives) :   * Rédiger des rapports d'intervention. * Assurer des tâches d'exécution lors de la rédaction de plans de rues dans les dossiers d'intervention. * Suivre une formation spécifique liée aux missions. |
| **Place dans l’organisation** | **La fonction est dirigée par:**  Dans des situations administratives, il est placé sous la direction fonctionnelle du cadre moyen, supérieur ou administratif.  **La fonction ne dirige pas :**  / |
|  | La description de fonction pour les parties :   * Eléments de réseau * Autonomie * Situations et conditions de travail   est disponible dans la description de fonction connexe (sapeur-pompier, caporal) ou selon les dispositions de l’arrêté royal du 19 avril 2014 relatif au statut du personnel opérationnel des zones de secours. |

Vu pour être annexé à l’arrêté du … fixant les descriptions de fonction du personnel opérationnel des zones de secours

Jan JAMBON